

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

POINT DE SITUATION - COVID 19

M. DALLES a fait le point avec les organisations syndicales sur les sujets suivants :

Le vendredi 10 avril, 144 agents étaient présents à poste. Ce qui représente 18 % de l'effectif.

Au plan sanitaire, **toutes les informations sont à la disposition de l'ensemble des agents** sous Ulysse 45 dans la rubrique « **COVID 19** » en page d'accueil. Vous y trouverez les **relevés du CHSCT** et sous le panneau « **les bonnes pratiques** » la dernière **fiche d'information logistique hygiène et sécurité mise à jour le 08/04/2020**.

S'agissant du déploiement des PC portables, les dernières attributions sont prévues le 14 et 15 avril. M. DALLES a précisé que 2 000 PC portables avaient été commandés par la DG. La livraison n'interviendra pas avant le 20 avril au mieux.

Les frais de repas seront pris en compte à hauteur de 17.5 €. Le service RH sera renforcé à partir de cette semaine afin de mettre en paiement le plus rapidement possible cette indemnité.

S'agissant des congés, M. DALLES a rappelé les règles de gestion de ces derniers. Sauf exception/nécessité de service, les congés posés et validés sont maintenus. De nouvelles demandes de congés peuvent être accordées par le chef de service dans le respect du PCA.

Un long moment d'échanges a été réservé à la **campagne IR**. M. DALLES a rappelé qu'il n'y aurait pas **d'accueil physique en campagne IR** pendant le confinement. Ce nouveau paramètre pose les questions suivantes :

- Quelle sera la réaction des contribuables à l'absence d'accueil physique ?
- Quel sera l'impact de la première année de fonctionnement simultané déclaration de revenu et PAS ?
- Le nombre d'agents en présentiel dans les SIP sera-t-il suffisant ?

Sur le plan des effectifs en présentiel dans les SIP, une augmentation progressive dans les SIP est à l'étude tout en respectant les « normes COVID ».

Un recensement des forces mobilisables, pour aider les **SIP** dans cette campagne pour le moins singulière, a été effectué. Les agents en poste dans les **PCRP, DAJ, PCD et BdV** seront, comme chaque année, mobilisés. De nombreux agents de la **DIRCOFI** se sont portés volontaires pour participer à cette campagne particulière.

L'organisation matérielle de la campagne IR se dessine ainsi :

- Les centres d'appel vont monter en puissance afin d'absorber les questions des usagers. A l'heure actuelle, il n'est pas prévu de transfert du surplus d'appels vers les SIP.
- Les SIP assureront le « pool téléphonique » en présentiel. Sur le plan matériel, des casques spécifiques ont été commandés et devraient être livrés très prochainement à chaque personne en charge de répondre aux appels. Le pool téléphonique sera composé d'un nombre restreint de personnes « équipes tournantes » et agencé de façon à respecter les normes « COVID ».
- Les renforts du SIP seront positionnés soit sur la mission « e.contact » soit sur les contre appels dans le cadre des demandes « ARDV ». Il est prévu, dans ce dernier cas, de doter les renforts de téléphones portables.

S'agissant de la **formation de l'ensemble des agents qui sont appelés à participer à la campagne IR**, l'ENFIP devrait mettre en ligne cette semaine une e.formation spécifique adaptée à l'ensemble des acteurs : agents des SIP et renforts.

La campagne IR et son organisation sera abordée dans les prochaines conférences audio entre M. DALLES et les représentants de organisations syndicales.

**Si vous avez des questions spécifiques,
n'hésitez pas à nous les transmettre.**

**La CFTC posera aussi vos questions
et
vous adressera les réponses apportées dans le compte-rendu de la conférence audio.**

La section CFTC DGFIP Loiret reste à votre écoute.

Prenez soin de vous.

Contact : stephaniemounier@gmail.com

sylvie.samat@dgfip.finances.gouv.fr

guillaume.riviere@dgfip.finances.gouv.fr

annabelle.gardette@dgfip.finances.gouv.fr

sylvain.decayeux@dgfip.finances.gouv.fr

agnes.guesdon@dgfip.finances.gouv.fr

joseph.surand@dgfip.finances.gouv.fr